

Réf: Dossier 373031

## Avis de constitution

### SOCIETE « BENAHOIVOIRE »

Siège ABIDJAN Cocody Riviera Bonoumin près du  
COLLEGE ANDRE MALRAUX , Lot 324, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENAHOIVOIRE »

Objet :

- E-COMMERCE
- COMMERCE GENERAL
- IMMOBILIER
- IMPORT/EXPORT
- LOCATION ET VENTE DE VEHICULES
- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Riviera Bonoumin près du  
COLLEGE ANDRE MALRAUX , Lot 324, Ilot 24

Dirigeant(s) M KONAN ADAMMO STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00501 du 16/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03102/GTCA/RC/2025 du 16/01/2025

